

1<sup>er</sup> octobre 2026

## Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers : Arcjurassien.org lance un nouvel appel à projets

L'organisme de coopération transfrontalière Arcjurassien.org lance son 2<sup>e</sup> appel à projets 2026 pour le « Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers » (FPPT). Doté de CHF 100'000 (106 000 EUR), ce fonds vise à soutenir et développer les coopérations de proximité et à renforcer les liens entre les acteurs et les populations dans l'Arc jurassien franco-suisse. Pour ce nouvel appel à projets, la date limite de dépôt est fixée au 15 novembre 2026.

Depuis son lancement en 2017, le FPPT a soutenu plus de 100 projets transfrontaliers favorisant le « vivre-ensemble » entre les populations suisse et française. Ce fonds s'adresse aux associations, collectivités et établissements scolaires de l'Arc jurassien désireux d'initier des coopérations transfrontalières dans divers domaines (culture, musique, rencontres, sport, éducation et jeunesse). Le soutien est ainsi proposé à un large panel de projets qui s'adressent directement à la population.

Les projets peuvent bénéficier d'un soutien financier allant jusqu'à CHF 10'000.- (10 600 EUR). Cette année, Arcjurassien.org a déjà cofinancé 8 projets transfrontaliers : promotion du cinéma jeune public, coopération transfrontalière structurante de l'économie circulaire textile ou encore congrès sur la spéléologie. Un résumé de l'ensemble des projets soutenus est disponible sur le site d'Arcjurassien.org : [www.arcjurassien.org/les-actions/fonds-de-soutien-aux-petits-projets-transfrontaliers](http://www.arcjurassien.org/les-actions/fonds-de-soutien-aux-petits-projets-transfrontaliers).

Les demandes de subvention sont à transmettre d'ici le 15 novembre 2026 à l'adresse [fppt@arcjurassien.org](mailto:fppt@arcjurassien.org). Tous les documents utiles, y compris le formulaire de demande de subvention, sont à retrouver sur le site internet d'Arcjurassien.org ([www.arcjurassien.org](http://www.arcjurassien.org)). En raison de l'appel à projets dédié à la Culture en 2027 (voir ci-dessous), le présent appel à projets portera une attention particulière aux actions non culturelles (rencontres sportives, projets éducatifs, environnement, ...).

### Un FPPT culture pour 2027 !

En 2027, La Chaux-de-Fonds (CH) deviendra la première « **Capitale culturelle suisse** ». À cette occasion, Arcjurassien.org dédiera l'entièreté de son Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT) de l'année 2027 à l'appui de projets d'ordre culturel (spectacle vivant, patrimoine, arts plastiques, etc.). L'appel à projet Culture se tiendra du 15 février au 15 mars 2027. Les projets déposés pourront être soutenus pour un montant allant jusqu'à CHF 20'000.- (21 200 EUR) sur un budget maximal de CHF 100'000.- (106 000 EUR).

Critère essentiel, les projets devront pouvoir être réalisés ou présentés lors de la journée organisée par Arcjurassien.org le 30 septembre 2027 en marge de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027.

### Contact presse :

- Mireille Gasser, [arcjurassien.ch](http://arcjurassien.ch) +41 (0)32 889 76 00
- Laure Hubidos, Direction de la communication et des relations avec les citoyens, Région Bourgogne-Franche-Comté, +33 (0)6 08 37 99 02
- Cécile Hermier, Service régional de la communication interministérielle, Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, +33 (0)3 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04